



ASSOCIATION
POUR LA PROTECTION
DU LAC WENTWORTH
ASSOCIATION FOR THE PROTECTION
OF WENTWORTH LAKE

Ordre du jour- AGA- 27 juin 2026

Heure : 10h00

Endroit : Plage de l'APLW

1.	Vérification du quorum et mot du Président
2.	Lecture de l'ordre du jour
3.	Adoption de l'ordre du jour
4.	Adoption du procès-verbal de l'AGA du 28 juin 2025 https://aplw.ca/proces-verbaux/
5.	<p>Modification aux règlements généraux – Élection Règlement no.4, art.4 Vacance et élection ARTICLE 4 : VACANCE ET ÉLECTION Si par désistement ou autrement un poste au sein du conseil d'administration devient vacant, les autres membres du conseil d'administration peuvent nommer un autre administrateur, choisi parmi les membres en règle (ayant droit de vote). La personne ainsi nommée assumera les mêmes devoirs, aura les mêmes droits et privilèges que son prédécesseur et ce jusqu'à la prochaine assemblée générale annuelle. Les postes 1-3-5-7 seront en élection les années impairs et les poste 2-4-6 seront en élection les années pairs.</p> <p>4.1 Composition Le conseil d'administration est composé de sept (7) membres élus par l'assemblée. Les administrateurs sont élus sans fonction spécifique. Les rôles sont attribués par le conseil après l'élection. La durée du mandat est de 2 ans. (on a déjà dans nos règlements que les postes 1-3-5-7 sont en élections les années impairs et 2-4-6 les années pairs)</p> <p>4.2 Mise en candidature Le président d'élection ouvre les candidatures lors de l'assemblée. Toute personne éligible peut être mise en candidature et doit accepter celle-ci.</p> <p>4.3 Élection - Si le nombre de candidats est égal au nombre de postes à combler, les candidats sont élus par acclamation. - Si le nombre de candidats est supérieur, un vote secret est tenu. Chaque membre vote pour le nombre de postes à combler. Les candidats ayant obtenu le plus de votes sont élus.</p> <p>4.4 Égalité En cas d'égalité pour le dernier poste, un nouveau vote est tenu entre les candidats concernés.</p> <p>4.5 Postes vacants Les postes non comblés peuvent être pourvus par le conseil d'administration jusqu'à la prochaine assemblée générale annuelle</p> <p>4.6 Entrée en fonction Les administrateurs entrent en fonction à la fin de l'assemblée générale annuelle</p>
6.	Plan d'action et Bilan annuel
	a) Bilan 2025 Bilan 2025 – APLW
	b) Plan d'action 2026 Plan d'action APLW – APLW



ASSOCIATION
POUR LA PROTECTION
DU LAC WENTWORTH
ASSOCIATION FOR THE PROTECTION
OF WENTWORTH LAKE

Ordre du jour- AGA- 27 juin 2026

Heure : 10h00

Endroit : Plage de l'APLW

7.	Bilan financier 2025
	a) Présentation du bilan 2025 par Jean-Pierre Durand
	b) Demandes de subventions
8.	Environnement et plage
	a) Mesures de la transparence de l'eau du lac (responsable Michel Grégoire)
	b) Suivi du périphyton (responsable Laurier Bourgon)
	c) Analyse en Laboratoire (responsable Richard Wragg)
	d) Entretien (responsable André Allard)
	e) CRE Laurentides <ul style="list-style-type: none">• Présentation Jeanne Lapierre St-Michel• Lectures verticales (responsable Michel Gregoire)
9.	Navigation
	a) Code d'éthique Code d'Éthique APLW – APLW
	b) Plan d'eau Notre Plan d'eau – APLW
10.	RRVUB - Règlement sur les restrictions visant l'utilisation des bâtiments
	a) Résultats sondage auprès des membres https://aplw.ca/rrvub-resultats-sommaires-du-sondage/
	b) Résolution du conseil https://aplw.ca/rrvub-resolution-de-la-municipalite/
	c) Rédaction du projet https://aplw.ca/resume-des-demarches-rrvub/
	d) Consultation publique à venir
11.	Activités à venir
	a) Le Beach Party le 25 Juillet 2026
	b) Ensemencement de truites 11 octobre 2025



12.	Varia :
	a) Suivi vignettes pour les embarcations
	b) Plainte et suivis <ul style="list-style-type: none">• Terrain humide ch. Rozon• Problématique chalet en location rue de la presqu'île• Terres Bellini demande de changement de zonage
13.	Élections des membres du Conseil d'Administration
	a) Membres de l'exécutif en place 1.Président : Richard Wragg 2.V-Président : André Allard 3.Trésorier : Jean-Pierre Durand 4.Secrétaire : Linda Ouimet 5.Directeur : Alain Renaud 6.Directeur : Michel Grégoire 7.Directeur : Laurier Bourgon
	e) Mise en candidature pour la prochaine année Postes en élection :2-4-6
14.	Fermeture de l'assemblée